

LA GUISANE



bulletin de liaison

ASSOCIATION ORSEL-LIENS

NUMERO 22

JUIN 2005

Sommaire	2
Edito « Le Temps »	3
Le Mot du Président par Bruno Orsel	4
Vie de l'Association	5 à 9
Souvenirs de Lucile Orsel des Sagets	10 à 14
Photos des Sagets et de la rue Tramassac (Lyon)	15
Victor Orsel « une Madeleine »	16
Souvenirs Empaire , « A ma Fille »	17 à 20
Quand le temps des cerises reviendra-t-il ?	21 à 22
Quand l'histoire croise l'Histoire (Mme Campan)	23
Nouvelles brèves	24
Portraits de famille (Jean de Saint Pierre)	25
Portraits de famille (les Brésiliens)	26
A propos de « Deus in adjutorium »	27
Evénements familiaux	28

La « GUISANE »
Bulletin de liaison de l'Association ORSEL-LIENS
Rédaction Etienne Orsel des Sagets
44 rue de Valette
41320 SAINT JULIEN sur CHER
Tel/Fax :02 54 96 41 16 etien1orsel@hotmail.com

Le temps....

Voilà un sujet de discussion incontournable et inépuisable qui peut se diviser en deux grands thèmes totalement différents :
Le temps qu'il fait et le temps qui passe...

Le temps qu'il fait, qu'il a fait ou qu'il fera : ce que la télévision appelle « la Météo », nous pouvons en discuter pendant des heures, comparer avec les années précédentes, mettre en exergue les records de chaleur ou de froid, c'est vraiment le sujet bateau : dans les campagnes ne dit-on pas « c'est-y vot' temps » pour engager la conversation et créer un climat (encore un terme du temps qu'il fait) de confiance et de chaleur (voir parenthèses précédentes) propice au développement de la communication.

Le temps qui passe nous intéresse aussi directement: il se divise comme le temps qu'il fait, en passé, présent et avenir. Par contre, à l'inverse du temps qu'il fait, on peut avoir par la volonté, une certaine influence sur lui, du moins dans la civilisation judéo-chrétienne qui n'a pas le fatalisme du « c'était écrit » de la tradition musulmane, à moins que la Providence ne soit une forme exacerbée de fatalisme....

Le présent : nous le vivons à cet instant précis, il est ce que nous sommes entraînés de faire, de ressentir, de voir, en un mot c'est exister. Le présent est fortement influencé par le passé : la tradition, les habitudes, l'Histoire, l'expérience, l'acquisition de connaissances ou de facultés : nous ne vivons le présent qu'en fonction du passé et de l'avenir (en espérant que cet avenir sera conforme à nos souhaits...)

Le passé : c'est une somme inépuisable... nous fabriquons du passé à chaque instant de notre vie, c'est par exemple l'objet de notre association que de rechercher toutes sortes d'informations qui concernent le passé de nos familles, pour le rattacher à l'Histoire de notre civilisation et rechercher l'influence qu'ont pu avoir nos ancêtres sur notre évolution.

Le futur : c'est le support de nos espérances, le devenir de nos enfants, l'espoir d'une vie meilleure. Par nature il est incertain, mais il est possible de « préparer son avenir » en étudiant ce qui a été défriché par les générations passées.

Après ces considérations somme toute banales, je vous invite à lire avec un autre regard, « Les mémoires de Lucile » et le texte « A ma fille ». En effet le propre des souvenirs écrits est de décrire le passé, au présent, pour parfaire la connaissance de ceux qui viendront dans le futur.....

Mais pour apprécier le temps, il faut aussi le mesurer : lisez donc à ce sujet les deux pages explicatives sur un cadran solaire équatorial à équation...

Etienne Orsel des Sagets

Le mot du Président

Juin 2005

Chères Cousines,
Chers Cousins,

Voici le n° 22 de la Guisane mais aussi le 2^{ème} numéro de la nouvelle présentation: formule vivante et diversité des articles, elle s'ouvre davantage aux générations récentes.

Et cela est tout aussi enrichissant. Car nous, contemporains ou générations proches de nous, faisons partie intégrante de l'histoire de notre famille. Gageons que la Guisane vivra de nombreuses années encore et voilà par nos témoignages directs un bon moyen d'enrichir ce que nous lèguerons à nos descendants.

Notre association se compose d'une cinquantaine de membres dont 12 personnes constituent le conseil d'administration. Ce conseil qui prend une part très active dans la vie de notre association se réunit 3 à 4 fois par an, gère l'AOL, organise les Cousinades et participe activement à la rédaction des articles de la Guisane

Mais une association n'est pas le seul fait de son conseil d'administration, c'est également l'affaire de l'ensemble des ces adhérents qui partagent une même passion : l'histoire de notre famille.

Agés ou plus jeunes, nous avons tous des documents, des récits, des témoignages anciens ou récents dignes d'intérêt à faire partager. Alors je vous invite tous à participer à la rédaction de notre Guisane.

Notre Association n'en sera que plus riche.

Bruno Orsel
Votre Président

Vie de l'Association

ASSOCIATION ORSEL-LIENS
Siège social à 05200 Monétier

Réunion du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2004 à Crépy en Valois

Présents : Bruno Orsel (Président), Carole Lemaire, Claude Orsel, Denys Pécriaux, Dominique Peyret, Etienne Orsel des Sagets, Gérard Orsel, Gilbert Orsel des Sagets, Maurice Dulac.
Excusés Claude Dagand, Jean Pierre le Meilleur.

Le Conseil se réunit chez Denys & Monique Pécriaux

Lecture du compte rendu de la dernière réunion du Conseil (à Cergy)

Le conseil note le retard mis par le secrétariat général, convocations écrites tardives, pas de compte rendu complet écrit du dernier conseil.

Pas de dépôt en préfecture à Briançon de la composition du CA et des postes du Bureau.

Situation Comptable à partir de la note remise par JP Le Meilleur, Trésorier

L'association compte à ce jour :

43 Membres, dont 28 couples, 4 Jeunes

Le transfert de signatures de banque, le Président désignant ses mandataires (Jean-Pierre le Meilleur et le trésorier adjoint, reste à faire).

Situation de la Revue, exposé de Etienne Orsel des Sagets, Rédacteur en Chef de "la Guisane"

Le N°21 à paraître, sera avec 4 pages couleur, présentation de la première de couverture, actuellement plusieurs projets proposés, le Conseil vivement intéressé à ce changement donne un avis précis.

Claude Gondard, proche d'Etienne OdS a adressé une invitation à sa prochaine exposition annuelle, de son oeuvre picturale, gravée et dessins, mais aussi présentation de ses de sa dernière récolte de Pouilly Fuissé, il est disponible pour participer à des mises en forme de la revue.

Présentation de "l'édito" du numéro 21. Etienne espère aussi "le Mot du Président"

Gérard rappelle qu'il a été demandé de rédiger dans chaque numéro un exposé par branche.

Etienne souhaite que l'actualité vienne aussi nourrir la vie de la revue or rien n'a été écrit sur les manifestations, en particulier rien encore sur la "Cousinade" du Monétier pentecôte 2003, comme il n'y a eu aucun écrit sur la Cousinade précédente à Valette chez Etienne et Maria Pia. Même les photos ne sont pas encore publiées.

Il est demandé et approuvé que pour l'organisation de chaque événement trois personnes soient désignées avec un responsable correspondant.

Bruno demande et obtient confirmation de la possi-

De son côté Bruno prépare une monographie sur le frère de Jules O. (de La Ferté sous Jouarre) : Paul Emmanuel.

Index la revue: après un long débat, la proposition de Gérard qui a réalisé la totalité des sommaires des vingt numéros, est adoptée, elle sera transmise par courriel à ceux qui en feront la demande auprès de Gérard. Quant au prix de la revue elle était à dix euros, en partie dû aux frais d'expédition.

Le coût baissera, malgré le projet rénové, l'impression étant désormais prévue recto verso.

Gilbert OdS dit qu'il y a encore 25 à 30 ex de numéros encore disponibles, il est proposé de faire une bourse aux échanges, dans la revue. Et suggère que les exemplaires de la revue en double de chacun soient en vente à l'AG, ou en échange.

Pour la première de couverture accord pour la photo du blason de la fenêtre du Château de MELLE, de la Vallée de la Varaita, rapportée par Henri Orsel, Marcel Dulac et leur cousin Perroy, et placée à Jujurieux.

Chacun devra signer l'article dont il est l'auteur.

Actualités Victor Orsel

Maurice Dulac (MD) expose les progrès de son travail à ND de Fourvière concernant la présentation du tableau intitulé "Le Voeu du Choléra", le tableau resté dans l'Eglise St Jean pendant quarante ans, posé au sol (!) En 1852 il est mis en place dans chapelle de Fourvière.

Transféré, dans la basilique en 1892, en présence de Henri Orsel époux de Lucile Rué des Sagets.

Actuellement, études et contacts M. Anglès de la commission de Fourvière établis par Maurice D, l'Association avait alloué une première fois 500F pour faire un projet de pupitre. Il présente la maquette avec le texte du projet, le document en français, sera traduit en anglais.

Le Conseil décide que, seul l'AOL sera signataire du texte et s'engage à fournir le socle en métal

Le Conseil accepte le devis de l'entreprise BERM, serrurier à 69390 Vourles, de 588,43 € que le trésorier réglera.

Exposé de Gérard

Il montre un portrait représentant Victor Orsel, peinture et gravure de Perrin (ou Périn) "Nazaréen français", peint par Gabriel Kir sur le tableau, en la prédelle du Voeu du choléra.

Vu au Musée de la mode et du textile : Un sac à main avec le nom de Orsel chez Hermès sous le numéro 162. Hypothèse il aurait appartenu, à l'un des deux frères parisiens soit à Joseph (de la rue d'Orsel), soit à Antoine de la rue Quincampoix À La Ferté sous Jouarre, Journées du Patrimoine, photos de l'entreprise Dupety et Orsel, et de la Générale Meulière.

Denys Péciaux dit qu'au Cabinet d'Assurances AS-SINCO à St Denis, il a vu toute la collection du Journal de la Meunerie, publié par la société Générale Meulière, de la Ferté.

Bruno cite un sous-marin Polonais dont le nom est ORZEL

Gérard dont le site était hébergé, depuis le début de ses travaux chez « ma-genealogie », a du déménager à l'adresse suivante

« <http://gw.geneanet.org/saorsel> »

depuis le 24 Octobre, son tableau est devenu un Fichier de vingt six mille noms, pour lequel il y a eu ,du 24 Octobre au 12 Novembre 2004, 3363 consultations

Un filtre est placé au motif de "Informatique et Liberté" pour les cinquante dernières années, un cache ne donne pas les dates d'état civil. Grâce à ce fichier, on peut obtenir toutes sortes d'informations montantes et descendantes.

Travaux sur la branche meulière de La Ferté.

Aux Archives Nationales (A.N.) éléments sur les Orsel quincailliers à Paris

Dépôt chez notaire d'un acte de procuration à Joseph pour le représenter au mariage de Antoine avec Elisabeth Pélagie Charlot de Courcy.

Passé chez maître Fromental, copie non signée à Paris aux A.N..

Actes de société, des frères Orsel, avec Troyuilloux (?) pour le commerce de quincaillerie. Plusieurs magasins apparaissent maintenant : Magasin de Bourg Labé à l'Hôtel de Beaufort, présence à la foire de Beaucaire et de Bordeaux.

Deux autres actes, une convention Orsel de Lamécourt, signant Orsel, quant à Joseph son « S » ressemble à un « C ».Devant notaire un acte de 1886, Potier d'étain de Lyon paroisse St Eustache, lequel déclare annuler tous les engagements, le dit Lambro

douze douzaines de chandeliers d'étain 18 livres la douzaine de paire. Orsel envoie chaque mois un modèle de fonderie (moule).

En 1786 Antoine donne à bail une charge de juré priseur(Commissaire Priseur), une de ses quarante deux offices, créés selon l'Edit de 1771, à M. Pierre Nicolas Champion, était présent Pierre Frébourg, laboureur, à St Germain de Colboc, caution du Preneur.

Appel à la Mise à jour du fichier d'adresses

Election des membres du CA lors de l'AG:

Selon les statuts sont sortant du Conseil d'Administration en 2004 :

Jean Pierre le Meilleur, Dominique Peyret, Gilbert Orsel des Sagets, tous trois candidats à réélection.

Questions diverses:

Maurice Dulac expose :

Le 21 Mai 2005 Invitation de la Mairie, exposition Orsel-Dulac, 62 Chemin de Chasse à Oullins. Proposition pour réunion du CA soit le Dimanche 22 Mai soit le Samedi 28 Mai à Oullins. (2 chambres chez Dominique, et quatre lits chez Maurice)

Dominique Peyret informe d'un rendez-vous avec le Conservateur du Musée de l'Hôpital de la Charité qui va faire restaurer le tableau de Victor Orsel qui est dans le musée de l'Hôtel Dieu à Lyon.

Prochaine réunion:

AG le Samedi 5 février 2005 à Boulogne, repas pique nique organisation et frais à partager. CA à la suite immédiate de l'AG pour élire le bureau Réunion du CA suivant en Mai 2005, chez Maurice DULAC.

Le Président et tout le Conseil remercient à nouveau Denys et Monique Péciaux de leur très chaleureuse invitation dans leur maison.

Association Orsel-Liens

Siège social Mairie du Monétier les Bains

Correspondances chez le Président Bruno Orsel, 32 rue de l'Amiral, 95000 Cergy

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Assemblée Générale du Samedi 5 Février 2005 à Boulogne

La réunion se tient à l'ANRABB à Boulogne sur Seine

Excusés : Martine Orsel, Martine Souleyman, Sabine Orsel, Eric Orsel, Josiane Hugues.

Excusés ayant adressé leur "**Pouvoir**" : Jacques Orsel, Louis Bouteille, Raoul Orsel des Sagets, Pierre Meulon, Carole Lemaire, Dominique Peyret, Jacques et Marie-Christine Avenas, Françoise Châtaigner, Pascal Izquierdo.

Le Président Bruno Orsel ouvre la séance à 14 h 40, en remerciant l'assemblée présente, et ceux qui ont adressé leur pouvoir.

Nous comptons 16 présents à jour de leur cotisation et 10 pouvoirs. 26 votants dont représentés.

Le Président salue la nouvelle génération qui a rejoint l'AG et le Conseil, et ceux qui nous ont quittés, il rend hommage à Thérèse Orsel née Palante "Tante Tè", fidèle à nos AG, et évoque la mémoire de Georges Mestrallet décédé à 101 ans, père de Maria Pia OdS, Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier Jean Pierre le Meilleur

Le nombre de membres cotisants a connu avec la Cousinade du Monétier un effectif de 60 en 2003, à noter 57 en 2002, et à ce jour 42 cotisations reçues.

C'est un vibrant appel à cotisation, pour trouver de nouveaux membres et chercher les anciens.

Débit		Crédit	
Correspondances	55,86	Solde à nouveau fin 2003	209,23
Formation	56,80	Cotisations	586
Divers Abonnements			
Frais de réunions	277,42	Virement du Livret A au CC	300
Lyon ND Fourvière présentoir"Victor O.	588,43	Intérêts du Livret A	18,53
Revue La Guisane			
Fabrication Expédition	110,79	Vente 19 revues La Guisane	190
Assurances MATMUT 2/129,60			
En Caisse au Compte Courant(CC)	204,90		
TOTAL.....	1303,80	TOTAL.....	1303,76

Nous étions assurés par l'AGF pour 174 €,et sommes passés à la Matmut pour 72 € pour le même service.

Notre situation comptable a pu être équilibrée par virement du livret A du pécule constitué lors de nos réunions exceptionnelles à Oullins et au Monétier

A ce jour l'association a un Solde sur le compte courant :de 209 €

Avec une Provision sur le Livret A de 544 €,

Le trésorier rappelle qu'il reçoit les cotisations et transmet les adhésions.

La "situation" est donc bien positive.

Rapport sur les comptes 2004 : adopté à l'unanimité.

Budget Prévisionnel : 1280 €

Hors Achats exceptionnels

En équilibre à 1280 €, par virement de 105 € du Livret A sur le compte courant.

Le budget de la revue est distincte

Vente prévue de 25 Revues La Guisane à 8 €, et campagne d'abonnement à 15 €, avec envoi de

La Guisane pour favoriser les adhésions.

Le budget prévisionnel est approuvé avec 4 abstentions.

Rapport de Maurice Dulac, Vice Président, sur la mise en place à Lyon à N.D. de Fourvière, par ses soins, de deux pupitres métalliques offerts par l'AOL, donnant des explications sur la toile de Victor Orsel, Vœu du Choléra de 1832, le texte en sera avant la présentation à la Commission de Fourvière soumis au visa du Président, ce après quatre ans de travail, 600 € ont été payés au métallier.

Election au Conseil d'Administration

Le Président rappelle la sortie par rotation, après trois ans des administrateurs :

JP Le Meilleur, Gilbert Orsel des Sagets et Dominique Peyret.

Il rappelle et nomme les membres de la liste des administrateurs actuels et leur fonction définie par un vote du Conseil d'Administration du 13 mars 2004

Bruno Orsel, Président

Maurice Dulac, Vice-Président

Claude Orsel Secrétaire

Carole Lemaire, Secrétaire adjointe

Jean-Pierre le Meilleur, Trésorier

Gilbert Orsel des Sagets, Trésorier adjoint

Etienne Orsel des Sagets, Rédacteur en Chef de la revue "la Guisane"

Gérard Orsel, chargé de la Recherche

Amélie Orsel

Claude Dagand,

Denys Pécriaux

Dominique Peyret

Malgré l'appel aucun autre candidat ne se fait connaître, tous les membres sont confirmés dans leur fonction . Ils sont **réélus à l'unanimité** .

Fixation du montant de la Cotisation pour l'année 2005

Discussion sur le montant de la cotisation, Etienne O d S suggère une baisse des cotisations de 2 € , le Trésorier conseille le statu quo.

L'assemblée entérine le fait que pour plus de lisibilité le budget de la revue soit distinct de celui des cotisations.

Le Président après une discussion qui chaque année agite l'assemblée décide du montant des adhésions et du prix de la Guisane

26 € pour couple

18 € pour individuel

8 € pour les jeunes de moins de 30 ans

Abonnement Guisane : membre 10 € ; non membre 15 €

Présentation de la nouvelle Guisane par Etienne Orsel des Sagets, nouveau Rédacteur en Chef, celui-ci rend "Hommage à Gilbert ORSEL des Sagets" créateur et rédacteur fidèle de la revue, pour ses vingt ans de travail, vingt numéros.

Il demande aux membres l'apport d'articles pour que la revue soit la vitrine de la vie de l'Association.

Désormais la Guisane se présentera à écriture recto verso, notamment pour ne faciliter l'expédition.. Au sommaire du N°21 on pourra lire

"Éditorial"

"Mot du Président"

"La vie de l'Association" c'est-à-dire le CR des réunions

"Un article" sur Tante Mique (Monique Lescan du Plessix née Orsel des Sagets, avec photos en couleur de ses remarquables aquarelles)

Un premier chapitre des "Souvenirs" de Lucile Orsel née Rué des Sagets, ouvrage qui a inspiré beaucoup de membres de la famille pour des recherches généalogiques, mais il s'agit avec ces pages d'Histoire d'un véritable travail d'écriture.

Un article d'un Bulletin de 1911, relatant les mêmes faits : les exactions des "Dragons de Latour"

"Un accrostiche" (sic) en l'honneur de André Orsel dit "Orsel aîné, Bienfaiteur des malheureux (1865) »

"Nouvelles brèves", un Örsel dans les Balkans, avec un tréma sur le O.
"Bourse d'échange" de numéros de la revue afin de compléter les séries de chacun.
"Portraits de familles : de Pierrette Simonet, de Tarare
Arnaud Orsel des Sagets, le fils d'Etienne a été "retenu" pour une publicité de la série de voitures Lexus, (de Toyota)
Article de Republica de 2001, interview de Gérard Orsel à propos de ses recherches
"Raphaël Dulac" oncle de Maurice
Article sur Héloïse Dulac, mère de Claude Dagand

Etienne demande a recevoir pour "l'opération promo-Guisane" les propositions de chacun d'une liste de non membres de destinataires de la revue. Ainsi CHACUN des membres présents est prié d'envoyer cinq adresses "de la part de "

Le président reprend la parole et renouvelle l'appel des cotisations
Actuellement nous avons une centaine de membres potentiels sur nos fichiers

Pour les numéros anciens la Guisane, à l'unité, est à 8 €

Publication : Claude Dagand montre le document manuscrit de **Raphaël Dulac** (3 cahiers) et la transcription dactylographiée.

Inventaire des vingt numéros de la Guisane, après divers essais et propositions de plusieurs d'entre nous pour le Répertoire de la Guisane : le travail de Gérard est adopté.

La situation de l'inventaire des tableaux, mémoires, graphes déposés chez chacun de nous évolue très lentement, Etienne reçoit toute copie de documents pour constituer le fonds.

Gérard Orsel expose l'état de ses travaux et aidé de François Legrand fait une vidéo projection de la présentation actuelle du tableau généalogique enregistré sur "Family Tree" de Geneanet, et présenté ici sur un logiciel de l'INRIA **Genweb** où les tris multiples sont possibles.

Le nombre de documents collectés par Gérard O. augmente, son classement est toujours aussi remarquable : il rend utilisable les documents pour la revue et le futur site internet, une présentation d'images d'époque.

Gérard demande que l'exposé sur son travail puisse être fait plus au début de la réunion pour que tous puissent en profiter .

Le Président remercie Jean-Pierre Le Meilleur d'avoir organisé cette réunion et particulièrement ceux qui ont préparé le pique-nique. La formule qui date de l'an dernier convient bien et sera reprise.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 janvier 2005

Suite des SOUVENIRS DE LUCILE RUE des SAGETS

GILBERT RUE DES SAGETS

Mon grand-père, Gilbert Rué des Sagets, est né à Roanne en 1772, de Charles Rué des Sagets et de Demoiselle Marion Ravier de la Mollière. Il fit ses études à Autun. Il était très instruit, et il s'exprimait en latin aussi facilement qu'en français.

Sa mère était cousine germaine des Ravier du Magny, au nombre desquels était Jean-Marie Ravier, l'échevin de Lyon. Lorsque ce dernier, peu avant le siège, fut obligé de fuir avec sa famille, il se réfugia chez son frère, au Magny, où il passa les mauvais jours.

En s'y rendant il s'arrêta à Yguerande, chez le notaire de Chézelles, dont la mère était aussi une Ravier, et y trouva le jeune Gilbert Rué des Sagets, qui était venu faire sa connaissance ainsi que celle de ses cousines.

Pendant que les parents causaient des horribles événements, les plus jeunes, plus insouciants, se laissaient aller au plaisir d'être réunis, plaisir bien grand, et, bien réciproque, puisqu'il fut le départ d'un amour qui devait résister à dix années d'épreuves. Au bout de quelques jours, Gilbert et Sophie Ravier, seconde fille de l'échevin, se jurèrent une fidélité éternelle, et lorsque Gilbert retourna chez son père il lui déclara qu'il n'aurait jamais d'autre épouse que sa charmante cousine. Malheureusement elle était sans fortune: l'échevinage entraînait à de grosses dépenses, et bien que Magdeleine de Montgirod ait apporté une assez belle dot à son époux, Jean-Marie Ravier, il n'en restait que des débris.

Le refus paternel fut donc formel. Gilbert fit son possible pour le vaincre, mais en comprenant qu'il ne pouvait rien obtenir, que du temps, il s'engagea, ne soupçonnant pas que la résistance serait aussi longue.

Nous le laissons alors pour le retrouver, et remontant à quelques années en arrière nous allons faire connaissance avec sa jeune fiancée.

SOPHIE RAVIER, enfance

Marie-Thérèse-Sophie Ravier, est née à Lyon, le premier Avril 1778 de Noble Jean-Marie Ravier, avocat au Parlement es Cours de Lyon. Echevin, et Préfet de Marche en 1773, et de Madeleine de Montgirod.

Elle fut baptisée le 3 Avril, en la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, et eut pour parrain et marraine, Jean Jeanin et Marie Palerne (4), épouse de Jean Vincent. Ses parents habitaient rue Tramassac, n°62, une maison qui venait des Montgirod. C'était le quartier de la Magistrature et aujourd'hui c'est celui des pauvres. Cette maison avait à l'arrivée deux petites terrasses, avec jardinets adossés à la montagne et superposés.

C'était là que ma grand-mère, sa soeur, Elisabeth, et sa tante de Pautrier, prenaient leurs ébats (5). Monsieur Rieussec, dans l'éloge funèbre qu'il fit de mon arrière-grand-père dit qu'il fut bon époux, bon père... Au contraire une tradition qui venait par les de Pautrier laissait supposer qu'il était dur comme un rocher. Son portrait l'indiquerait, mais vérifiez si vous pouvez ! Ma grand-mère disait que son père était grave, qu'il tutoyait sa nièce de Pautrier, et disait vous à ses filles, ce qui les peinait beaucoup, mais elles n'avaient jamais osé le lui dire. Comme je l'ai noté, il avait été obligé de vendre une grande part des biens de sa femme et l'inquiétude que celle-ci en éprouva lui donna une maladie qui l'emporta jeune. Elle pouvait à peine s'occuper de ses filles qui furent élevées à peu près complètement par leur tante de Pautrier.

(4) La grand mère de Madeleine de Mongirod était une Palerne.

(5) Cette maison existe encore (en 2005); elle est de style; il y a peu d'années, on voyait encore tout près de la porte, la pierre sur la quelle les femmes montaient, pour se mettre plus rapidement en selle. Sa façade est du XV^{ème} siècle.

En reconnaissance de ses bons soins, ma grand-mère à son tour, servit de seconde mère à la petite fille de sa tante, Aline Beauchamp du Sauzey (6) à une époque où la famille de celle-ci, par suite de la Révolution, avait essuyé de grands revers. Voilà l'origine de l'affection qui a toujours existé entre les du Sauzey et nous.

Lorsque Marie-Thérèse-Sophie et Elisabeth furent en âge de commencer leur éducation, on les mit à la Croix-Rousse, au couvent appelé "A l'Enfance". Elles s'y lièrent avec la fille d'un magistrat, ami de leur père, Mademoiselle Catherine Pantot, qui est devenue Madame Perrier, grande tante ou arrière-grand-tante de l'ex-Président de la République. Cette fille était très belle. Elle avait 16 ans au moment de la Terreur, et pour sauver ses parents de la guillotine, elle se résigna à se laisser promener dans Lyon, en déesse Raison sur un char triomphal.

Après leur mariage, les amies d'enfance se retrouvèrent, et ma grand-mère qui peignait très bien fit de Madame Perrier, une miniature que je possède.

Lorsque les deux soeurs étaient chez leurs parents, elles occupaient la même chambre, et elles avaient pour mettre leurs vêtements, et tout ce qu'elles possédaient, un seul petit meuble à colonnes torsadées, à deux compartiments superposés qui sert encore de buffet, chez votre grand-mère des Sagets. Tout leur bagage y tenait, ce qui prouve qu'à cette époque, il fallait pour la toilette des jeunes filles moins de choses qu'aujourd'hui. Et, cependant, ma grand-mère rappelait que, tous les matins, le coiffeur était de rigueur, et que, pendant que la poudre tombait à profusion, les patientes cachaient leur visage dans des cornets de papier.

D'où venait donc que leur attirail prenait si peu de place? Il faut d'abord penser que Messieurs les Fabricants faisaient plus solide, et meilleur teint, et j'en ai pour garant la superbe robe de mon arrière-grand-mère, Magdeleine Montgirod. C'est un spécimen précieux, une véritable relique de famille

L'éducation des filles de l'Echevin était à peine terminée, lorsque la Révolution vint fermer leur couvent. La situation devenait de jour en jour plus menaçante. Les alertes se succédaient. Des placards portant: "Filles d'aristocrates à marier" furent placés la nuit rue Tramassac, au-dessus de l'entrée de la maison. Mon arrière-grand-père, comprenant que sa famille n'était plus en sécurité se décida à quitter Lyon. On partit rapidement, emportant seulement quelques objets de première nécessité, et laissant la garde de l'appartement à une vieille servante.

On se rendit au Magny en passant par Ygurande comme je l'ai dit plus haut. Je ne sais si, à cette époque, Philibert Ravier du Magny, frère de l'Echevin, vivait encore. Le seul détail que m'a donné ma grand-mère, c'est qu'au moment où elle entrait, Louise Gay de la Grand-Houille, mariée depuis un an à Philibert Ravier du Magny, fils du précédent, avait sur ses genoux pour l'allaiter, son petit garçon Benoît, que vous avez connu lorsqu'il avait plus de quatre-vingts ans. Les deux cousines qui étaient du même âge se lièrent d'une étroite amitié qui dura jusqu'à leur mort.

Le Magny, pendant les mauvais jours, fut l'arche de Noé où vinrent se réfugier les membres de la famille qui avaient fui à temps. Mais hélas, il en manquait à l'appel, et l'angoisse fut terrible pendant le siège de Lyon.

Jacques Ravier, qui à l'exemple de son oncle était entré dans la magistrature, et Gilbert qui faisait le commerce des toiles, étaient enfermés dans la ville, et ne pouvaient faire parvenir de leurs nouvelles. Tous les deux combattaient sous les ordres de Précý (8)

(6) *Mademoiselle de Pautrier épousa un Beauchamp, il est à supposer que ce mariage se fit par l'entremise des Ravier*

(7) *Cette robe en soie blanche était d'une espèce de drap à grosses cotes, avec des bouquets de roses et d'oreilles d'ours tissés en relief. Mr de Terne, Conservateur au Musée de l'Industrie auquel je l'ai montrée, m'a dit qu'elle était de fabrication lyonnaise, fin Louis XV.*

(8) *Précý était né à Marcigny et y fut enterré. En 18.. une délégation de Lyonnais était venu chercher son corps. On a prétendu dans le pays que l'emplacement de sa sépulture avait été oublié, on avait remis aux royalistes le corps d'un cordonnier.*

Après le siège, ils furent pris et enfermés dans la "mauvaise cave". (9) La veille du drame des Brotteaux, on vint les prévenir que leur dernier jour était arrivé. Gilbert, parait-il, fier de son bon droit, ne voulait pas croire à la réalité et à la cruauté humaine, et pendant cette nuit fatale, il chantait avec un de ses compagnons, pour s'illusionner encore.. Entre-temps, cependant, tous deux se mettaient à prier pour se préparer à paraître devant Dieu.

Avant le lever de ce jour que l'on voudrait rayer de l'histoire les gardes descendirent à la cave, pour lier deux à deux les pauvres prisonniers qu'ils allaient conduire au supplice. C'est à ce moment que Jacques fut sauvé par un hasard inouï. A la faveur de l'obscurité les gardes ne s'aperçurent pas qu'il n'avait pas eu les mains liées dans la chaîne. Ses voisins le virent et se bornèrent à lui dire bien bas: "Adieu et bonne chance!"

Il se rendit rue Tramassac, dans la maison de son oncle. Une vieille domestique, que mon grand-père y avait laissé, le cacha pendant trois jours. Mais voyant par les questions des voisins qu'il n'était pas en sécurité, elle l'engagea à fuir. Il partit donc et gagna le Magny. Pas plus au Magny qu'à Lyon il ne put séjourner longtemps. On le signala au Comité Révolutionnaire, et l'ordre fut donné de l'arrêter comme suspect. Un nommé Carrot, membre du Comité, qui tout en ne valant pas grand chose, était dévoué à la famille Ravier, dont il avait reçu des bienfaits, avertissait secrètement la mère de Jacques, chaque fois que se préparait une visite domiciliaire; et elle pouvait ainsi faire cacher son fils dans le voisinage. Mais cette vie d'inquiétude ne pouvait se prolonger longtemps. D'autant plus que le bouillant, jeune homme, avec l'imprudence de ses vingt-cinq ans, cherchait à organiser dans le pays, des réunions royalistes

Comprenant qu'il n'aboutissait à rien d'autre que de compromettre sa famille, et à risquer sa tête, il s'engagea dans l'armée d'Italie où nous le retrouverons plus tard. Les jours de la Terreur s'écoulèrent donc au Magny, sans autre notable incident qui m'ait été conté. J'ai lu seulement, que la crainte des persécutions n'empêchait pas ces dignes personnes de cacher des prêtres dont un bon nombre leur doit la vie. Il leur fallait du courage pour cela, car bien que notre région ait été relativement plus épargnée que les autres, un rien pouvait compromettre cela. Là comme ailleurs il fallait enlever les meubles, les emblèmes religieux, et les fleurs de lys.

Gilbert Ravier est inscrit sur la liste des 209 (10). Son oncle Jacques Ravier est devenu Conseiller à la Cour de Lyon. Il était le parrain de mon père.

SOUS LES DRAPEAUX

Nous avons laissé mon grand-père désolé de ne pouvoir obtenir le consentement paternel au mariage dont il avait rêvé. La proximité du Magny lui avait permis de voir sa fiancée, et leur résolution de s'attendre étant formelle, il déclara à sa famille qu'il s'engagerait et resterait au régiment tant que le consentement paternel lui serait refusé.

Il partit donc. A cette époque servir la République n'était pas l'idéal pour des fils de famille. Aussi, bien que mon grand-père fut instruit, vif comme la poudre et très courageux, il ne songea pas à faire sa carrière de l'état militaire, et s'engagea simplement comme clairon dans un régiment de hussards. D'autres prétendent que l'amour de la musique le guidait dans ce choix singulier, et que dans ce clairon a germé la passion musicale, heureuse ou malheureuse, de tous ses descendants.

Son engagement eut lieu en Nivôse, trois mois après le siège de Lyon. Il fut inscrit à la municipalité de Bourg. Il arriva dans cette ville, équipé et monté dans ses frais, et alla rejoindre son régiment qui était cantonné à Saint-Delmas près du col de Tende.

Le jeune Jacques Ravier qui venait de s'engager, comme je l'ai dit précédemment, se trouvait dans le même camp. Dès son arrivée, on avait utilisé ses connaissances des lois en le nommant juge au tribunal militaire.

(9)- *Cave d'où l'on sortait pour aller au supplice.*

(10)- *Note ajoutée en 1993 ; Il s'agit de la listes des victimes du massacre des Brotteaux du 4 Décembre 1793.*

Les deux cousins ne se doutaient nullement qu'ils étaient aussi près l'un de l'autre. Un jour que Jacques siégeait à son tribunal, une porte ouverte au grand large, devant lui il vit passer un régiment de Hussards. Il regarde et entrevoit, franchissant l'espace vide, son cousin Gilbert qui soufflait dans son clairon, de toute la force de ses poumons. L'audience terminée, il court à sa recherche, le trouve et lui dit: "A quoi penses-tu de souffler ainsi ?-Viens avec moi et sois mon secrétaire". Mon grand-père accepta. Il fut immédiatement, sur sa demande, réquisitionné par le Président du Tribunal militaire. L'ordre du transfert fut signé par le Comte de Kervergnen, chef d'Etat Major, et approuvé par le Général Magnard. En vertu de cet acte, il partit pour Nice, mais j'ignore combien de temps il passa en Piémont ni quelle fut sa vie militaire pendant les cinq premières années.

Un très petit nombre de ces lettres ont été conservées, ce qui est bien regrettable car elles donnent sur les événements dont il a été témoin, des détails historiques des plus circonstanciés et des plus intéressants. On y voit qu'il tient son père vraiment au courant il parle parfois de notes prises par lui, qu'il compte mettre en ordre et revoir plus tard. Que sont-elles devenues? Il est à supposer que ces précieux écrits ont été brûlés à l'époque de l'incendie du château des Sagets, ou qu'ils ont été la proie des rats; car il me souvient d'avoir vu dans le grenier de mon oncle une immense caisse pleine de vieilles lettres, sur papier du siècle dernier complètement mises en pièces par ces détestables rongeurs.

Les premières que je possède sont du 5 Germinal An VII. Il est dans l'Armée du Rhin et paraît revenu de ses amours du clairon. Je copie dans les unes les fragments les plus intéressants et je donne les autres en entier:

« Strasbourg, 5 Germinal An VII (25 mars 1799)

Mon cher Père

Nous sommes partis le 26 du mois dernier de Besançon, pour nous rendre à Strasbourg. L'ordre nous a été donné sans que nous en ayons auparavant le moindre soupçon. Le soir, on nous prévient de nous tenir prêts pour le lendemain à cinq heures du matin.

Nous marchâmes pendant deux jours, sans connaître la cause d'un départ si subit. Nous l'apprîmes bientôt à Belfort, où nous trouvâmes un ordre du Général Jondi (?), qui nous enjoignait de nous rendre sous trois jours à marche forcée dans Strasbourg. Tout le long de notre route on a sonné le tocsin dans tous les villages comme à Soultz, Isnem, Ronssac, Alchetad, Erchetem etc... dont les habitants de 18 à 42 (ans) on été obligés de prendre les armes.

En passant à Schelestat, nous avons trouvé le reste de la garde bourgeoise qui se disposait à nous suivre. Le bruit courait que la garnison de Philisbourg nous avait repoussé et que l'ennemi s'avancait sur Strasbourg dont nous n'étions plus éloignés que de dix lieues. Nous avons fait jusqu'à onze lieues d'un soleil à l'autre. Nous ne nous arrêtons qu'une fois dans le jour pour reposer deux heures. Enfin nous sommes arrivés, la moitié estropiée et l'autre n'en pouvant plus. J'étais de cette dernière et tous mes camarades du pays de la première. Bref, depuis quatre jours nous sommes ici où je croyais me refaire de mes fatigues, mais il vient d'en être ordonné autrement: il est sept heures du soir et l'on vient de faire battre aux sergents majors pour prévenir les compagnies d'être prêtes le lendemain à quatre heures pour passer le Rhin. C'est pour le coup qu'il faut s'armer de nouvelles forces pour soutenir la faim, la fatigue, les ennemis et le bivouac.

Je regrette bien de m'éloigner d'une aussi belle ville que Strasbourg: pour me délasser j'allais m'amuser à voir les monuments et les fortifications de cette place.

Je croyais que cette lettre ne serait pleine que de remarques et de réflexions et je suis obligé de vous écrire à la hâte que me voilà encore reparti!

Malgré le sommeil et le peu de goût que j'ai à rendre mes idées dans ce moment, il faut cependant que je vous dise que j'ai examiné avec la plus grande attention la cathédrale et la fameuse horloge dont il est parlé dans la géographie. Ce qui m'a le plus frappé quant aux beaux morceaux de sculpture, c'est un chef d'œuvre digne des Phidias et des Praxitèle: il représente la mort du Maréchal de Saxe. La Mort enveloppée d'une draperie a la tête si hideuse qu'elle inspire l'épouvante; Elle tient d'une main un tombeau de marbre qu'Elle soulève et de l'autre fait signe au Maréchal de descendre les marches qui y conduisent. La France, sous l'emblème d'une femme qui peint la douleur et la beauté, en larmes retient le héros d'une main et de l'autre repousse la Mort. Le Génie de la guerre, sous la figure d'un enfant, tient un flambeau renversé et un Hercule est à coté du tombeau appuyé sur sa massue et prend l'attitude du désespoir. A la suite du Maréchal dont le port est majestueux sont les signes symboliques des Puissances qu'il a vaincu: un léopard et un lion.

Je suis allé au Sabbat des Juifs où j'ai bien ri en voyant leur cérémonies burlesques et surtout la manière de chanter de leurs rabbins qui pour mieux crier s'enfoncent les doigts dans la gorge.

Mon oncle attendra encore ma lettre, ce n'est pas oubli ou mauvaise volonté de ma part. Je lui écrirai aux premiers jours et lui parlerai de tout ce que j'aurai pu remarquer de curieux.

J'ai retrouvé ici Labote, Fleury, Bourachot, les deux derniers sollicitent un congé de réforme qu'il leur sera, je crois, difficile d'obtenir. Ils voudraient bien être avec moi mais ce n'est plus temps. Mon adresse est actuellement: Volontaire à la 1ère compagnie du 2nd bataillon de la 101ème demi-brigade en garnison à Strasbourg. Partout où nous serons les lettres suivront.....

Adieu, mon cher Père...

Kell , 11 fructidor An VII (28 Août 1799)

C'est au milieu des ruines que je vous écris. Nous sommes à Kell depuis quatre jours et il ne doit pas rester pierre sur pierre. Ce matin à quatre heures les démolitions ont commencé et notre logement est du nombre de ceux qui ont obtenu la préférence. Je m'empresse de vous écrire car demain nous serons forcés d'aller au camp bivouaquer avec nos bataillons et là je n'aurai aucune des aisances nécessaires pour le faire. Depuis plus de cinq mois je n'ai pas couché dix fois dans un lit. Maintenant il paraît qu'au lieu de passer la nuit à l'abri sur des planches ou sur de la mauvaise paille, nous allons loger à la belle étoile. Nous prenons notre mal en patience, espérant que la fin de la campagne est prochaine et qu'on nous donnera nos quartiers d'hiver.

Les positions que nous avons à Bichanksheim, étant trop difficiles à garder et l'ennemi nous harcelant continuellement, on a pris le parti d'évacuer. C'est au milieu de la nuit que nous avons fait retraite, mais au lieu de nous retirer sur la ligne que nous avons auparavant, nous avons laissé tout le pays en avant de Kell et nous sommes repliés sur Onheim et sous le canon des forts. On ne comprend pas encore la cause de ce mouvement rétrograde. Pour nous, nous avons rencontré sur les trois heures du matin, la 67^{ème} demi-brigade avec une compagnie d'artillerie volontaire, qui avait l'ordre de nous relever et de nous remettre celui de marcher jusqu'à Strasbourg où nous arrivâmes avec nos trois bataillons sur les onze heures.

Nous avons droit à quinze jours de repos pour les fatigues que nous avons essuyées, mais point du tout: nous avons été casernés sans d'autres fournitures. Dans les chambres, que des bois de lit, nous avons ainsi passé quatre jours au bout des quels le Général Leonard Keuller, nous a fait repasser le Rhin pour occuper les forts et redoutes de Kell. A notre arrivée presque toute la division Legram a filé du côté de Mayence; on ne nous a donné pour remplacer une demi-brigade et cinq régiments de cavalerie, que deux bataillons et deux escadrons. L'ennemi n'a pas su profiter de notre dénuement, car quoiqu'il ait suivi notre marche et qu'il soit à portée de nos factionnaires, il se contente de tirailler tous les matins jusqu'à sept heures. Cela n'a abouti qu'à faire quelques prisonniers et à blesser quelques hommes.

On dit que nous allons tenter d'avancer dans la Souabe par la vallée de la Kinzia, c'est pourquoi nous commençons à recevoir du renfort.....

J'ai vu Quarré de Verneuil à Strasbourg, qui comme moi était dans la ville depuis une demi-heure. Il arrivait de Chamboran du 2^{ème} Hussard. Nous nous sommes promenés ensemble et avons bu de la bière. Nous avons fait rencontre d'un des fils du Colonel Thévenon, superbe cavalier servant dans les Guides de l'Armée des Alpes, actuellement auprès des Généraux de l'Helvétie. C'est avec bien du plaisir que nous avons renouvelé connaissance. Malheureusement notre société n'a duré qu'un instant car nos trois corps ont reçu le même jour l'ordre de partir: le 2^{ème} Hussard pour Mayence, les Guides pour la Suisse et la 101^{ème} pour border le Rhin.

Je vous remercie, mon Père, des trois louis que vous m'avez fait passer. Comme vous l'avez du voir par ma dernière lettre, ils ont été les bienvenus. J'ai d'autant plus besoin de les ménager que ce que la république fournit pour l'entretien ne vaut pas douze francs. J'ai demeuré six mois sans être habillé. J'ai reçu un habit comme je ne voudrais pas en porter à la chasse. Voilà quinze jours qu'on a pas fait le prêt. Le soldat murmure: nous avons des bataillons qui ne sont pas payés depuis trois mois.

Adieu mon cher Père, je vais en philosophe promener mes rêveries en contemplant les démolitions qui jettent la consternation parmi les habitants, car vous saurez que leurs maisons sont toutes neuves, n'étant rebâties que depuis un an. C'est pour la deuxième fois qu'ils éprouvent ce malheur.

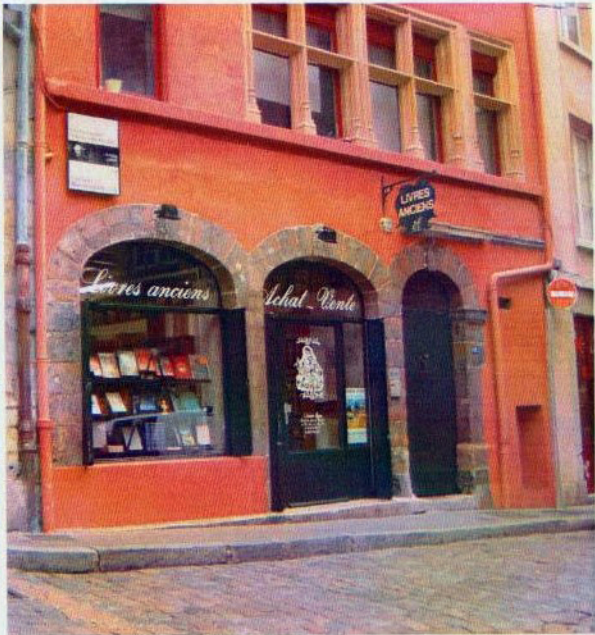
Je suis mon cher Père.....



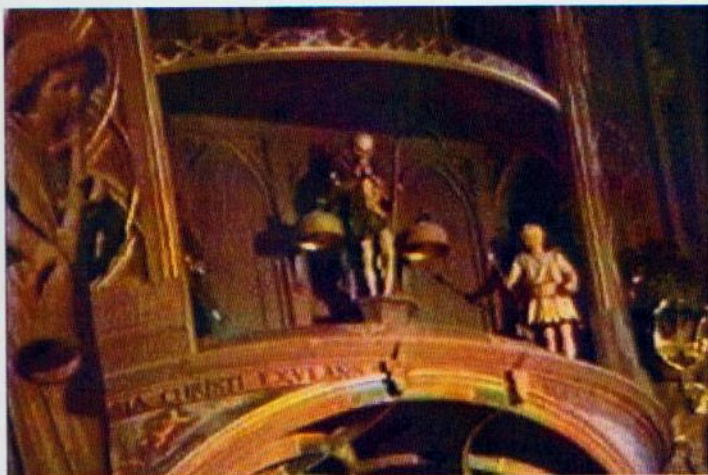
La façade du 62 rue Tramassac à Lyon où vécue Sophie Ravier.

c'est maintenant, du moins au rez de chaussée, un très beau magasin de livres anciens.

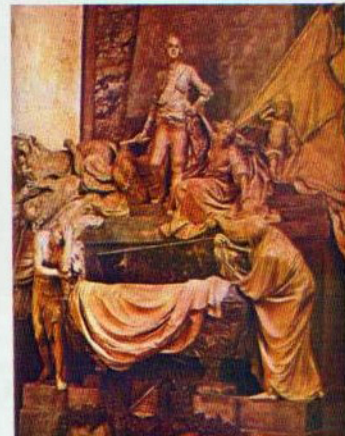
Cette demeure a été entièrement restaurée et ravalée il y a une dizaine d'années suite à un incendie qui avait endommagé le bas de l'immeuble.



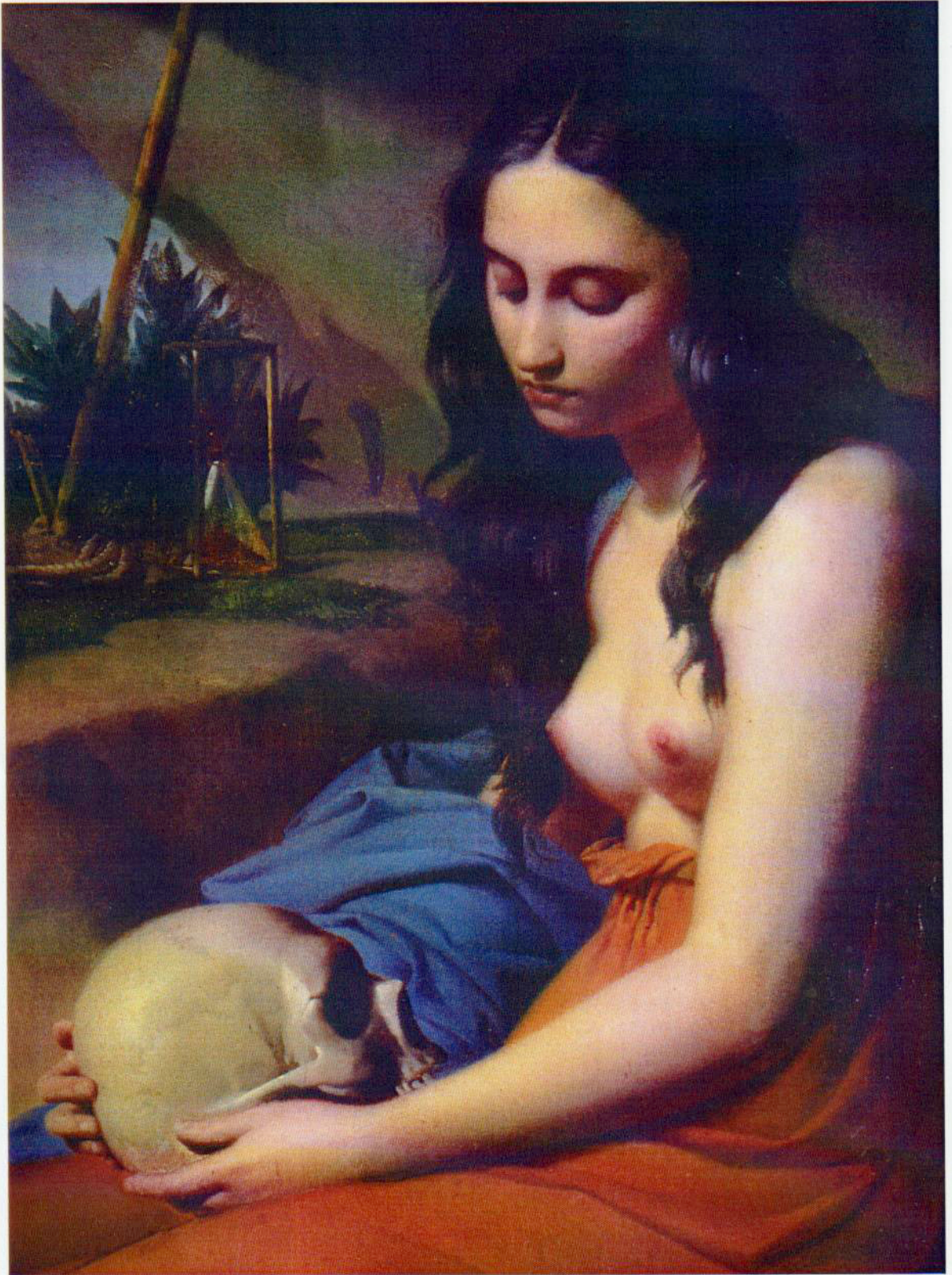
Le Château des Sages, mais qui sont les personnages dans le bateau ?



L'horloge astronomique de Strasbourg



Tombeau du Maréchal de Saxe



VICTOR ORSEL 1825

« UNE MADELEINE » Musée de Poitiers
« Les plus beaux seins de la peinture française du XIX^{ème} a dit un critique d'art »

Récit d'Adeline Empaire intitulé « Pour ma fille »

Tu désires ma chère Adèle que j'écrive l'historique de ma vie, c'est un peu exigeant car de retracer une vie de 60 ans, c'est remuer beaucoup de souvenirs et je te dirai que les miens plongent dans mon enfance aussi clairs et limpides ; j'ai de toutes les phases de mon existence les circonstances et les événements tellement présents que je n'éprouverai aucune difficulté de mémoire pour satisfaire ta curiosité qui du reste n'a rien que de bien naturel puisqu'elle tient à cette tendresse immense et inaltérable que nous avons l'une pour l'autre. Je ne voudrais pas être prolixe, car je serais ennuyante et cependant, comme pour être comprise et suivie, je crains d'être obligée d'entrer dans des détails quelquefois minutieux, délayés, il faut d'avance t'armer de courage pour lire avec indulgence certains écrits plus ou moins intéressants. Toute histoire a son commencement, son milieu et sa fin. Ce sera à toi de juger laquelle de ces 3 périodes t'offrira le plus d'intérêt ; j'écrirai à mesure que mes souvenirs se présenteront, en sachant de ne point chevaucher, tronquer les époques, sans prétention aucune, et cependant de mon meilleur français qui tu le sais est quelquefois bien sujet à caution et auquel tu suppléeras dans l'occasion. Après avoir réfléchi, je pense devoir diviser ma tâche en phases en me prenant à 5 ans.

Tu vois si je suis consciencieuse. Je divise ainsi :

-depuis 5 ans jusqu'à 14 de 1805 à 1814 - 9 ans
-depuis 14 ans jusqu'à 18 de 1814 à 1818 - 4 ans
-depuis 18 ans jusqu'à 25 de 1818 à 1825 - 7 ans
-depuis 25 ans jusqu'à 27 de 1825 à 1827 - 2 ans
-depuis 27 ans jusqu'à 34 de 1827 à 1834 - 8 ans
-depuis 34 ans jusqu'à 50 de 1834 à 1850 - 16 ans
-depuis 50 ans jusqu'à 60 de 1850 à 1860 - 10 ans

De cette manière il me sera plus facile de classer les événements avec ordre et d'abrégier ma narration le plus qu'il me sera possible.

1^{ère} phase de 5 ans à 14 ans de 1805 à 1814 - Espace 9 ans

Mon père, ma mère, mes 2 sœurs aînées et moi sommes nés à Lyon. En 1801, mon père vint se fixer à Paris (j'avais 1 an) après avoir été négociant et fabricant d'étoffes de soie, d'or et d'argent, il fut attiré à Paris par son beau frère, M. Barillon qui avait épousé la sœur aînée de sa femme, mademoiselle Chassi-Poulet ; il lui conseilla de se mettre à la tête d'un commerce assez considérable dans les huiles, bon commerce alors, grande exploitation (car le gaz n'était pas encore né) et ce combustible s'appliquait à tout et partout ; mon père se décida à quitter sa ville natale et se mit courageusement à la tête de ce commerce si différent de celui qu'il quittait. Le commerce des soieries

de 93 (la ville de Lyon a soutenu un siège de 64 jours au moment de la terreur). La ville de Lyon avait beaucoup souffert et son commerce encore plus.

Amédée vint au monde en 1803 et mon père se voyant 4 enfants travailla plus courageusement encore, d'autant plus qu'ayant éprouvé quelques échecs dans son commerce, il fallait y remédier, mais mon oncle ne le laissa sans doute pas dans l'embarras, les temps étaient si difficiles ...

Mon oncle Barillon se trouvait alors dans une haute position financière ; banquier et l'un des douze régents de la Banque de France, il jouissait alors d'une fortune de deux cent mille livres de rente, je l'ai entendu dire à mon digne père qui n'exagérait jamais rien. A cette époque, 200 000 Livres de revenus peuvent correspondre à 600 000 L aujourd'hui. Il avait un très bel hôtel à Paris que, pour parenthèse, il avait acheté au nom de sa femme, 300 000 L. et que par la suite son fils a vendu

1 400 000 L. Tu l'as connu et habité chez lui à ton premier voyage à Paris.

Une magnifique maison de campagne à Epinay sur Seine, plusieurs équipages, une écurie bien meublée et de très nombreux domestiques, il menait comme on dit vulgairement un train de ministre et par le fait, sa position le mettait en relation avec tous les ministres du temps, et chaque semaine, ma tante donnait un dîner ministériel, composé outre ces grands du jour, des personnages les plus remarquables et les plus distingués d'alors en hommes comme en femmes. Mon père et ma mère y assistaient quelquefois, mais nous autres enfants, nous ne jouîmes pas de cette magnificence. Nous n'étions admis bien entendu qu'aux dîners de famille car mon oncle et ma tante Barillon ont toujours aimé s'entourer de leur famille ; leur fils n'a guère suivi leur généreux exemple. Ils avaient toujours une voiture à disposition de mes parents pour les venir chercher et les reconduire, ce qu'appréciait beaucoup ma mère, nous a-t-elle souvent dit, car elle ne pouvait s'habituer aux longues courses de Paris, et nous autres bambins, nous en profitions largement. Ce qu'on nous réservait à nous, c'était la campagne, à partir du mois de mai jusqu'à fin septembre, Maman allait s'établir chez sa sœur avec ses trois enfants et sa bonne. Fanny était en pension et ne venait que le dimanche avec son père ; que nous étions d'heureux enfants, nous logions dans une autre maison qui était encore une seconde et superbe propriété, qui communiquait à la principale, par une route souterraine ou, pour m'exprimer d'une façon plus moderne par un tunnel qui traversait la route et que mon oncle avait fait faire à grands frais. Cette petite fantaisie lui coûta 30 000 L.

Il n'y regardait pas, sa salle de bain lui avait également coûté le même prix et le reste à l'avenant, il agissait en véritable millionnaire, mais généreux, mais large, mais grand en tout, mon oncle a comblé sa famille à lui, de toutes manières, il a placé ses neveux, marié ses nièces, aidé les uns, secouru les autres, fait du bien à tous, c'était le riche bienfaisant.

Je réalise combien ma mère était heureuse aussi de voir ses enfants jouir d'un bien-être qu'elle n'eut pu leur procurer et qu'elle devait à l'amitié de sa sœur et de son beau-frère qui avaient tous deux pour mes parents un sincère attachement ; mais nous n'étions pas la seule famille installée ainsi chez eux ; la famille Chégaraye, la famille Salenave et d'autres encore venaient plus ou moins prendre racine dans cette belle villa ; personne ne doit plus faire les honneurs de chez soi comme M. et Mme Barillon, c'était grandiose, c'était familial, c'était tout réuni pour que chacun se trouva bien et à son aise. Je dois leur payer le tribut d'éloges, il fut bien mérité.

Une seule chose nous gênait, nous autres enfants, c'est que ma tante nous en imposait tellement que nous l'aimions mieux de loin que de près. En voici un petit exemple: un jour qu'il faisait très chaud, ma tante et ma mère étaient dans un frais petit salon à travailler, j'étais auprès d'elles à lire et à jouer doucement lorsqu'on vint avertir maman que quelqu'un la demandait chez elle. Maman se leva de suite et me dit « reste là, je vais revenir, sois bien sage avec ta tante » cela ne faisait point mon compte, j'aurais voulu m'en aller avec elle, rester seule avec ma tante me terrifiait ; force fut de rester il pleuvait et l'orage grondait, il y avait loin jusqu'à notre habitation ; ma mère partie, je me sentis mal à l'aise, quoique ma chère tante ne me dit que de bonnes paroles : un moment après, un domestique vint la prier de venir jeter un coup d'œil sur des tapis que l'on allait poser dans les escalier, elle le suivit et moi, profitant de la circonstance, sans calculer qu'il faisait un temps affreux, je retroussai sur ma tête ma petite jupe de nankin et me voilà courant de toutes mes forces jusqu'à notre maison où j'arrivais percée jusqu'aux os. Ma mère devina et ne me gronda pourtant point, elle me changea, me réchauffa ; un moment après un domestique accouru s'informer si j'étais auprès de Madame Empaire. Vint l'heure du dîner il fallut reparaitre devant la tante qui avait fait mettre mon couvert dans un coin de la salle à manger et pour me punir m'humilia devant tout le monde en me privant de manger à la grande table comme tous les autres enfants.

Je me suis étendue sur cette petite anecdote parce qu'elle t'expliquera pourquoi ma tante nous a toujours si fort imposé au-delà de notre enfance au reste, elle produisait cet effet moral et physique sur bien d'autres que sur des enfants, et je dois dire ici à sa louange que personne ne s'est jamais avisé de lui manquer ; elle inspirait un respect qui tenait à

distance ceux qui auraient eu quelques mauvaises pensées, tu me comprends ; jamais personne ne s'est permis un mot contre sa réputation et entourée comme elle était elle a su se conserver inattaquable ; l'estime générale lui fut constamment acquise et cependant, que de choses irrégulières se passaient autour d'elle.

Bref, cette bonne tante nous a toujours bien aimés et elle est restée constamment bien unie avec ma mère dont elle appréciait les vertus et la sagesse. Ces deux sœurs avaient été orphelines de très bonne heure de père et mère, elles avaient été élevées au couvent du Bon Pasteur à Lyon. Ma tante, qui avait 9 ans de plus que sa sœur, lui servit de mère jusqu'à son mariage qui eut lieu au milieu de cette terrible tourmente de 93, car on se mariait quand même, seulement on se cachait pour se marier catholiquement, quelle époque que celle là

Pour terminer de suite ce qui regarde personnellement ces excellents parents, je dois mentionner ici le revers de fortune qui vint les frapper en 1809 ou 1810 : la guerre d'Espagne était en pleine activité et le général Junon désolait cette belle contrée ; mon oncle quoique fort riche voulut ainsi que c'est assez l'usage le devenir encore davantage : il avait fait une spéculation considérable sur les cochenilles, elle était sur le point de réussir car il avait dans le moment à Saragosse pour 1.000.000 L de ce produit exotique ; il tarda à les faire diriger sur Paris et voilà qu'en une nuit, tout fut anéanti. Je ne sais si je fais bien, mais je crois que ce furent les français eux-mêmes qui prirent cette ville et l'incendièrent. Mon oncle perdit presque la moitié de sa fortune, il fut obligé de suspendre ses paiements, il s'enferma et travailla pendant 3 mois à réaliser de quoi faire honneur à son nom et à ses engagements ; on vendit Campagnes et tableaux de prix, équipages et chevaux de luxe, diamant de sa femme et au bout de ces trois mois, il assembla ses créanciers et paya capital et intérêt intégralement. Il est beau, il est rare de sortir aussi glorieusement d'un pareil désastre, sa bonne réputation n'en fut que plus en lumière ;

Cette digression a été bien longue et m'a interrompu au début de mon récit mais il fallait la placer quelque part et j'ai pensé que ce devait être là sa place.

Nous passâmes 4 ou 5 étés de suite dans cette belle campagne et moi personnellement, j'y donnais quelques chagrins à ma bien bonne mère ; à l'âge de 7 ans, en plein été, j'y fus paralysée subitement des 2 jambes, que de peines, que de bons soins ; une autre fois, je tombais d'un escalier, je crois même me rappeler que grâce au jardinier je ne fis que manquer de tomber dans la pièce d'eau et tant d'autres misères que je provoquais par ma désobéissance et ma mutinerie et il faut bien le dire par la grande liberté dont nous jouissions, et dont les bonnes (qui dans ce temps là ne valaient pas mieux pour la surveillance que celles de ce temps-ci) nous laissaient abuser.

Je ne veux te citer que deux de nos espiègleries journalières entre mille. Alexandra et moi n'avions nous pas inventé d'aller dans les potagers en cachette bien entendu couper les jeunes artichauts, nous en emplissions nos tabliers puis nous courrions les jeter dans le lac pour faire des ronds ! Nous allions secrètement dévaster de magnifiques ceps de chasselas réservés et nous portions notre butin dans une certaine cachette pour faire du vin ! et autres gentillesse de ce genre.

Dans l'hiver 1808, nous eûmes Alexandra, Amédée et moi la rougeole, tous trois à la fois et au mois de janvier, ma mère nous mit tous trois dans sa chambre et cette bonne et infatigable infirmière nous soignait jour et nuit. Alexandra et moi étions de petits anges de sagesse, mais Amédée était un garnement de 5 ans, il sortait de son lit tout couvert de l'éruption et ma pauvre mère, effrayée du résultat que cela pourrait avoir, ne pouvait parvenir à le tenir un peu couvert qu'en s'épuisant à lui raconter Gargantua qui n'était pas fini qu'il fallait le recommencer. O patience des mères vous êtes inépuisable ...

Nous guérîmes mais les convalescences furent longues. En hiver, les suites de cette maladie sont plus redoutables que la maladie elle-même.

Dès qu'elle le put, ma mère envoya Amédée dans une petite demi-pension, elle n'y tenait plus. Elle avait eu 6 enfants. Son premier qui était un garçon mourut fort jeune à Lyon. Alexandra était la jumelle d'une sœur qui ne vint pas viable mais elle, vécut et en a fait une jolie enfant, une charmante jeune fille et une belle jeune femme bien constituée.

Nous habitâmes pendant 10 ans le premier et le second de cette grande maison que je te montre souvent en passant, Boulevard Bonne Nouvelle, 21 et je passe jamais devant ce grand balcon sans reporter mes souvenirs aux 10 premières années de ma vie qui se sont écoulées à ce 1^{er} et 2^{ème} étage, partageant mon temps entre mes poupées qui ont fait longtemps ma joie, mes livres et mes écritures. Oui ma chère amie, mes livres et mes écritures positivement. A 5 ans, je savais lire assez bien, à 6 ans je commençais à écrire habilement et à 8 ans mon plus grand bonheur était d'écrire, de composer toutes sortes de poésie, prose, fictions ...

La mythologie me charmait, j'aimais le merveilleux, le chevaleresque. Je remplissais des cahiers entiers de choses incroyables. J'avais une table carrée avec un tapis vert couvert de mes papperasses et j'y passais une grande partie de mes journées reléguée et tranquille dans la chambre de mon père. A 9 ans, je lisais et j'aurais pu raconter de mémoire des passages de l'Enéide, de l'Illiade, de l'Odyssée puis Numa Pompilius de Florian, la Jérusalem délivrée, Télémaque, la Henriade et je lisais tout cela pèle mêle du moment que j'eus mis le nez comme l'on dit dans ce genre d'ouvrages qu'on me laissait sous la main, ne pensant sans

doute pas qu'ils fussent du goût d'un enfant de mon âge, je me lançais dans des compositions grotesques et bien curieuses, je t'assure, mon imagination créait des merveilles. Je cachais bien soigneusement toutes ces belles productions qui me procuraient de grandes jouissances. Je les déclamais à moi-même, je m'admiraais et me complaisais dans mes œuvres. Comment veux-tu que Chap ne se croit pas un grand génie en herbe. Tu ne t'attendais guère à voir Chap... en cette affaire ?

Ma mère qui avait beaucoup d'occupations dans son intérieur me laissait faire, j'étais sage et tranquille, elle n'en demandait pas davantage.

Mes deux sœurs étaient en pension mais Amédée quand il rentrait de sa petite classe était bien pénible et bien turbulent. Les jours de sortie, mes sœurs n'avaient pas de plus grand plaisir que de chercher à me soustraire mes cahiers de compositions. Elles s'enfermaient pour les lire et puis c'étaient des rires des exclamations, des moqueries qui me courrouçaient et me contrariaient au dernier point. Un jour, Fanny alla même jusqu'à se permettre malgré moi et mes supplications, de lire des fragments de ces belles œuvres (ce ne fut pas doute les moins risibles), à un monsieur de nos amis qui venait souvent à la maison. J'étais furieuse après elle. On avait tant ri, on s'était tant amusé à mes dépens qu'une colère d'auteur outragé me saisit et dès le lendemain, réunissant tous mes poèmes épiques et non épiques, j'en fis un gros rouleau que je précipitais dans les fosses d'aisance en me disant j'imagine en moi-même « qu'elles aillent les chercher » ! Ce moment solennel n'est jamais sorti de ma mémoire. Qui fut attrapé : mes sœurs. Lorsqu'elles voulurent recommencer à mystifier le pauvre petit auteur, elles ne trouvèrent plus rien. Pas une seule feuille volante qui n'eut été précipitée dans ce tartare infect. Elles m'en voulurent pendant bien longtemps de cette exécution et moi, j'ai plus tard regretté, afin de rire aussi et de me moquer de moi-même, d'avoir anéanti ce qui m'avait procuré tant d'innocentes jouissances.

A partir de cette mémorable vengeance, je ne voulus plus rien écrire mais je lisais avec avidité et ma mémoire qui était exercée se meublait à tort et à travers d'une foule de choses. Heureusement pour moi, j'atteignis mes 10 ans et fus mise en pension. Ma sœur Fanny avait 15 ans, elle rentra sous le toit paternel après 10 ans de pensionnat dans deux différentes maisons. Ma sœur Alexandra est restée également fort longtemps en pension. Je vins prendre la place de ma sœur Fanny avec ma sœur Alexandra dans la pension de Madame Plisson située Faubourg du temple, pension comme il n'en existe plus, j'en suis presque sûre car on y recevait une éducation solide et chrétienne. La maîtresse qui la dirigeait était l'âme de tout l'enseignement, étant une personne d'un grand mérite et d'une éducation qui embrassait tout en perfection.

: Il n'existe plus de pareilles maîtresses de pension et je ne pense jamais à elle sans lui donner un souvenir d'admiration et de reconnaissance. Elle s'était adjoint un vénérable prêtre de St Nicolas des Champs qui venait chaque jour faire cours, une sous-maîtresse qui était son ancienne amie et d'une grande moralité, et avec ce simple personnel (sauf les maîtres d'agrément), sa maison était dirigée comme le devrait être toutes les pensions de jeunes filles. Mais autres temps, autres mœurs ... Nous n'étions jamais plus de 35, c'était le maximum, ce qui, il est vrai, était plus facile à administrer que des pensionnats de 100, 150 jeunes filles, tels qu'ils sont aujourd'hui, où on apprend tout, excepté trop souvent l'essentiel ; mais ce n'est pas une critique que je veux faire d'autant plus que je me plais à croire à quelques exceptions, c'est une simple comparaison, et qui, je le crains n'est pas à l'avantage de l'époque actuelle.

Je passais 4 ans dans cette bienheureuse maison. J'y fis ma 1^{ère} communion à 13 ans et 4 mois. Je devais y rester comme mes sœurs jusqu'à 15 ans mais ma sœur Fanny se maria à 19 ans et mon père voulut que je rentrasse à la maison afin qu'Alexandra qui n'était restée que 2 ans avec moi à la pension et qui avait alors 16 ans ne se trouva pas seule : ce bon père craignait qu'elle ne se senti tristement, et je vins remplacer Fanny. J'en fus très contrariée, je sentais parfaitement que cette dernière année était la plus utile pour moi et je ne comprenais pas bien pourquoi on ne me laissait pas achever mes études.

.Il fallut obéir et je rentrais dans la famille à l'âge de 14 ans, moitié fâchée, moitié contente pourtant de sortir de pension. Je tachais de suppléer de mon mieux à ce que j'avais encore à apprendre, à perfectionner et je travaillais bien consciencieusement pendant longtemps, mais j'ai toujours regretté ma dernière année de pension, je m'y plaisais sous tous les rapports.

1814 : L'année qui avait vu s'accomplir mes 14 ans avait amené des événements politiques bien considérables et si j'avais à en écrire le récit cela me serait facile car ils me sont très présents, mais cela n'est pas de mon domaine, cependant je ne puis passer sous silence la joie qu'éprouva mon père de la rentrée des Bourbon en France, elle fut grande autant qu'inespérée. Tous partageons sa joie car à cette époque, la fièvre politique avait saisi les hommes, les femmes, les enfants, les riches, les pauvres, les savants et les ignorants et surtout les ambitieux. L'agitation était générale, c'était des luttes, des altercations, des désunions, des duels, quelles affreuses perturbations, quels désordres amenèrent dans les familles l'esprit de parti et les différences d'opinion ; ils furent incalculables. Ils se calmèrent avec le temps et la France pu se reposer de 14 années de guerres incessantes, pendant le règne de Louis XVIII, surnommé par ses partisans Louis, le Désiré.

Mémoires Empaire, transmises par Gérard Orsel (à suivre)

Généalogie de Benoîte Claudine Empaire, dite Adeline

Jacques Orsel x Deschamps

Antoine Orsel x Elisabeth Pélagie Charlot de Courcy

Jean Jacques Orsel x Françoise Empaire

Benoîte Claudine, auteur de ces mémoires, sœur de Françoise Empaire, épouse en 1827, Joseph Frédéric Aubertin, dont Adèle Aubertin née en 1829.

QUAND LE TEMPS DES CERISES

REVIENDRA-T-IL ?

La mesure du temps a toujours été un besoin pour les hommes. Depuis le début de la préhistoire, nous avons cherché à inventer des instruments pour connaître non seulement l'heure, mais aussi la position du soleil par rapport à l'Equateur, ce qui, sous nos climats, génère le déroulement des saisons.

L'appareil le plus simple est "le cadran solaire" ; le plus ancien connu est en Egypte et date d'environ 1500 ans avant Jésus Christ. A la même époque, les Chinois et les Egyptiens inventent aussi le "clepsydre", mesure du temps basé sur la durée de l'écoulement de l'eau à travers un trou calibré. Le sablier est aussi très utilisé.

Le cadran solaire classique est composé d'un "style" dont l'ombre est projetée par le Soleil sur une surface plane sur laquelle des lignes indiquent les heures. Il donne une bonne approximation de l'heure dont la précision est de l'ordre de 15 à 25 minutes, mais il ne fonctionne que si le Soleil brille.

En 1827, l'Abbé Jean Marie Guilloux, né en 1793, Curé successivement de deux villages de l'Ain, Lucy et Montmerle s/ Saône où il mourut en 1869, inventa un nouveau type de cadran solaire "le Cadran Solaire Equatorial à Equation" en s'inspirant des travaux que le Pasteur Hahns avait réalisés 1763 en Allemagne. Cette invention comporte de nombreuses particularités très intéressantes,

Il se compose d'un disque de 40 cm de diamètre, évidé de façon à former quatre bras avec un centre et qui porte des graduations équatoriales de 4 heures du matin à 8 heures du soir. Ces graduations divisent le cercle en heures représentées par des arcs de 15° subdivisés comme un cadran de montre, l'intervalle entre deux minutes consécutives est de 1 mm. Le cadran ainsi gradué, est fixé sur quatre ferrures forgées, de façon à lui donner par rapport à l'horizontale, une inclinaison qui correspond à la latitude du lieu, la graduation 12 de midi étant placée vers le bas du disque tourné au Nord. Au centre du disque se trouve un axe fixe autour duquel pivote un bras diamétral portant à l'une de ses extrémités un index, dont la pointe affleure la circonférence gravée des minutes. Symétriquement à son axe de pivotement le bras porte deux plaques qui sont perpendiculaires au cadran et parallèles entre elles, elles forment une alidade permettant de viser le Soleil. Sur la plaque coté index et du coté faisant face à l'autre plaque, est tracée une médiane ou "méridienne du temps vrai" à laquelle on a ajouté la courbe en 8 du temps moyen. Sur l'autre bras est disposée une lentille qui concentre les rayons solaires sur les courbes de temps.



C'est là qu'il faut parier des différentes sortes de temps :

Le temps solaire vrai est le temps que font connaître tous les cadrans solaires, la durée du jour peut varier d'environ une minute et demi par 24 heures, ce qui est sans conséquence compte tenu de la précision de ces appareils

Le temps solaire moyen, c'est le temps solaire vrai, dépouillé des inégalités séculaires ou périodiques qui sont causées par les mouvements de rotation et de translation de la Terre, il se compte de 0 à 24 heures en partant de midi; il y a donc changement de jour à midi, il est appelé aussi "**temps astronomique**".

Le temps moyen local, c'est l'expression de la différence de temps entre le temps solaire vrai et le temps solaire moyen ; en fonction des saisons, il génère des différences à peu près régulières qui vont de + 15 à -15 minutes, (ce qui est loin d'être négligeable) et qui passe quatre fois par an par zéro et sera donc visible sur la courbe en 8.

Le temps civil (ou légal) est le temps moyen avancé de 12 heures, il se compte donc de 0 à 24 heures et le changement de jour intervient à minuit. Le temps civil peut être avancé d'une ou deux heures pour donner l'heure d'hiver ou l'heure d'été.

Mais revenons à notre cadran :

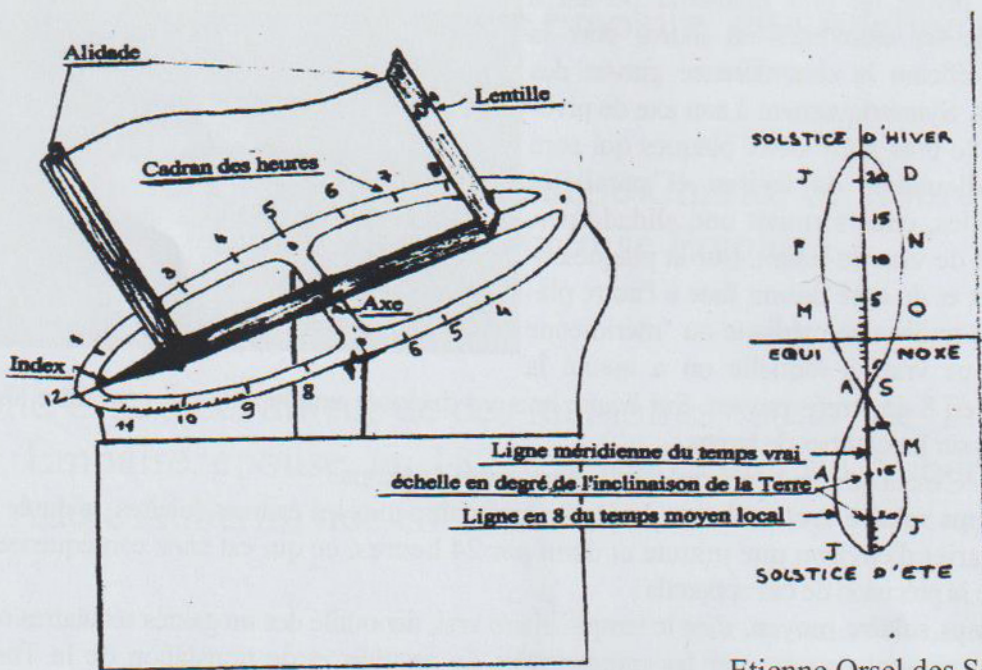
Il comporte sur le bras dirigé vers le Soleil, une petite loupe de 4 dioptries, destinée à concentrer les rayons solaires sur la plaque qui lui fait face et sur laquelle sont gravées différentes échelles. Cette loupe permet aussi d'obtenir l'heure même avec un Soleil légèrement voilé ou brumeux.

Grâce à l'échelle médiane, on peut connaître **le temps vrai** avec une précision d'une minute et l'indication de l'inclinaison de la Terre par rapport au Soleil (zéro degré aux équinoxes et $23^{\circ}27'$ aux solstices) avec une précision du quart de degré. De cette mesure on peut facilement déduire le jour : la Terre s'incline d'environ un degré tous les 4 jours. Par exemple, si l'on est à 3° de l'équinoxe de Printemps, il faudra 12 jours pour atteindre la ligne d'équinoxe (20 Mars) : on est donc environ le 8 Mars.

L'échelle en 8 permet de connaître **le temps moyen local** avec une précision d'une minute - ce qui est tout à fait remarquable. Il correspond au **temps civil**, -mais il faut y ajouter une ou deux heures pour avoir l'heure d'hiver, ou l'heure d'été.



Si vous voulez en savoir plus sur ce cadran solaire, qui est situé à Saint-Julien s/Cher, vous pouvez téléphoner au 02 54 96 41 16 pour prendre rendez-vous pour une visite (un jour ensoleillé de préférence !!)



Quand l'histoire croise l'HISTOIRE

Ou chronique sur Edmé Jacques GENET et son épouse Lise CARDON x 10/01/1752
(dont descendent les enfants de Colette Orsel des Sagets, épouse de François Legrand)

Edmé Genet (Yonne) premier commis aux Affaires Etrangères et sa femme eurent cinq enfants.

Henriette Genet 1752-1822 x Pierre Bertholet de Campan (Madame Campan). Ancienne lectrice des filles de Louis XV puis première femme de chambre de Marie Antoinette, elle ouvre à St Germain en Laye une pension pour jeunes filles, puis devient surintendante de la Maison de la Légion d'Honneur à Ecouen. Elle eut pour élèves les enfants Beauharnais, Bonaparte, Monroe. (ex président des Etats Unis)
Sans postérité.

Julie Françoise Genet 1753-1828 x Augustin Rousseau. Remueuse des enfants de France. Lui, arrêté comme conspirateur aux Tuileries le 9 Août 1792 est qualifié de « maître d'arme des enfants de Capet » au moment de son arrestation, puis condamné à mort. Postérité

Adélaïde Henriette Genet 1758-1794 x Pierre César Auguié (Figeac). Dans la peur d'être arrêtée elle se jeta par la fenêtre le 8 Thermidor ! Postérité

Anne Glaphire Sophie Genet 1761- >1819 x Antoine Panne-
lier. Femme de chambre de Mademoiselle, fille du roi. Posté-
rité



Madame Campan, lectrice des filles de Louis XV.

Edmé Charles Genet, le seul fils, dit Edmond 1763-1834, ministre plénipotentiaire auprès de la Grande Catherine, rappelé à Paris à la demande de celle-ci effrayée par ses idées libérales. Envoyé par la Convention aux Etats-Unis pour négocier leur entrée en guerre contre l'Angleterre. Il échoua et fut prié de rentrer en France ce qu'il se garda de faire. Fixé là-bas se maria deux fois

1) Cornelia Tappen Clinton, fille du gouverneur de New-York (6/11/1794)

2) Martha Brandon Osgood, fille d'un compagnon de Georges Washington

D'où plusieurs enfants.

L'un de ses descendants, Edmond Charles Clinton Genet s'engagea dans l'armée française au début de la guerre de 1914-1918. Il devint aviateur dans l'escadrille Lafayette et périt le 16/04/1917. Voir mémorial à Garches.

D'Adélaïde et de son époux Pierre César Auguié, naquirent trois filles.

1) Antoinette Louise 1780-1833 x Charles Guillaume Gamot, dont trois enfants :

a. Clémence x Jean-Baptiste Joseph Partiot, d'où postérité

b. Charles Henri x Louise Elisabeth Lanchère de la Glandière

c. Antoinette Aglaé Mathilde Hortense x Jean François Eugène Guirard de Montarnal

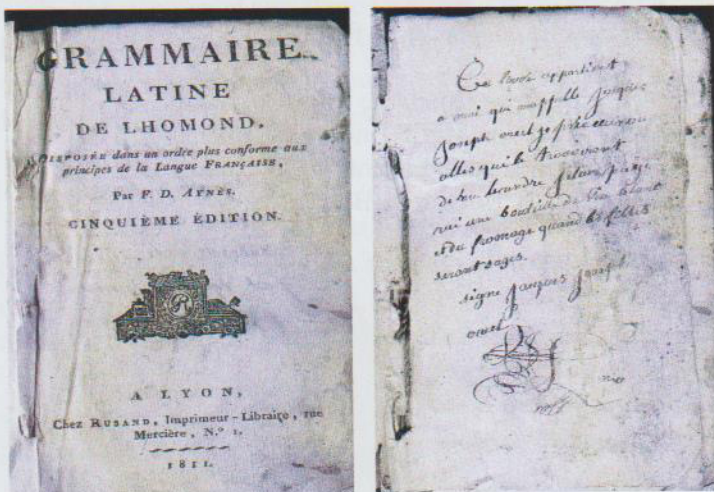
2) Aglaé Louise dite Eglée 1782-1852 x Michel Ney (le maréchal), postérité (un fils fut aide de camp de Napoléon III)

3) Adélaïde Henriette Joséphine dite Adèle (vers 1785-1813) x général Armand Louis de Broc. Elève à St Germain chez sa tante Campan avec Hortense de Beauharnais dont elle deviendra dame d'honneur. Elle périt en tombant dans la cascade de Grésy sur Aix

A ceux qui voudraient plus de détails, voir sur Internet l'URL <http://gw.geneanet.org/cgenafleg> dont l'auteur descend d'Adélaïde Henriette Genet épouse Auguié

Colette Legrand

NOUVELLES BRÈVES



Ex libris de Jacques Joseph Orcel sur sa grammaire latine transmis par Mme Finat du Monétier les Bains:

*« ce livre appartient à moi qui m'appelle jacques joseph orcel, je prie ceux qui le trouveront de me le rendre je leur payerai une bouteille de vin blanc et du fromage quand les filles seront sages.
signé jacques joseph orcel »*

Avis de recherche:

Aux Archives Municipales de Lyon, dans les rôles de la Garde Nationale de Lyon, figure pour les années 1790 et 91 un certain Jacques Orsel, en tant que « porte drapeau » du Bataillon de la rue du Buisson.

Si vous avez des informations sur lui, merci de les transmettre à la rédaction.

Avis de recherche :

Chantal de Riberolles demande si quelqu'un de la famille possède la clé du caveau LARNAGE dans le cimetière de Tain l'Hermitage. Merci de transmettre vos informations à la rédaction.

Gérard Orsel attire votre attention sur le livre « La pierre à pain » de Alain Belmont qui sortira prochainement des

« Presses Universitaires de Grenoble »

Bp 47

38040 Grenoble cedex 9

« Alain Belmont, grand spécialiste de la pierre meulière, va sortir un livre (2 tomes) qui parlera beaucoup de la Ferté, et dont l'un des personnages les plus importants sera Louis-Jean Bouchon, arrière grand père de Hélène Bouchon, épouse de Jules Orsel, j'ai vu des passages de ce livre passionnant, qui retrace l'histoire de la pierre meulière, très liée à la famille.

J'ai aidé Alain Belmont à la recherche de nombreux documents ».

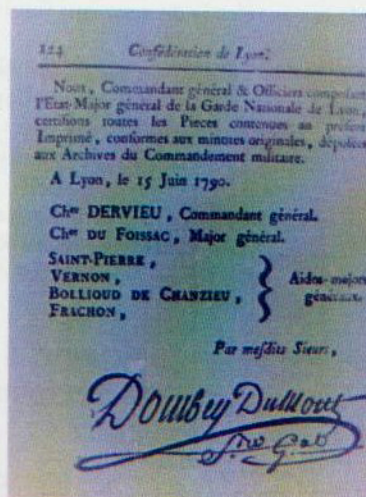
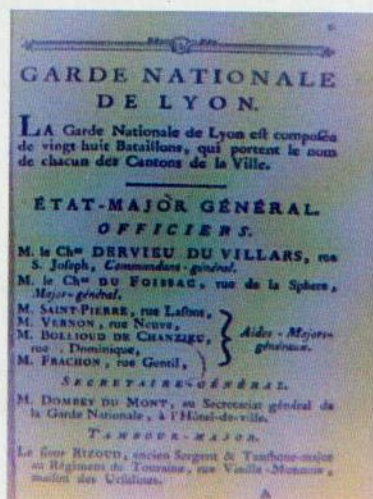
Si vous souhaitez souscrire un exemplaire vous pouvez vous adresser directement à l'éditeur: Collection « La pierre et l'écrit » code 1305/1306 prix 58 € ramené à 45€ pour commande avant le premier septembre 2005. Plus port 4,64 €.

PORTRAITS DE FAMILLE



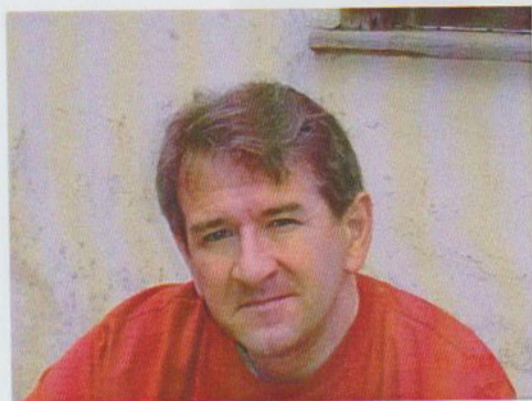
« JEAN SAINT PIERRE AIDE-MAJOR GENERAL DE LA GARDE NATIONALE LYONNOISE ET DE L'ARMEE DES 30-MILLE PATRIOTES FEDERES AU CAMP DE LYON L'AN DEUX DE LA LIBERTE FRANCOISE 1790 »
 Sur les boutons « LA NATION LA LOI LE ROI »

Ce tableau est au Brésil chez Jacques Nicolas Rebelli



Copie de l'almanach de la ville de Lyon

LES BRESILIENS



Jacques Nicolas Rebelli , sa femme Dayse Stewart et leur fille Béatrice



Béatrice et Jacques Rebelli
Gabriele Loureiro, Carlos Alberto Roxo Loureiro
Christiane Perroy

Petit rappel de la généalogie de ceux qui figurent sur les photos

Henry Perroy 1869-1924 & 1899 Henriette Orsel des Sagets 1872-1946

Jacques Perroy 1900-1984 & Jeanne Goyet (+ 2004)

Chantal Perroy & João Roxo Loureiro

Carlos Alberto Roxo Loureiro & Veronica Liechtenberger

Gabriele

Christiane Perroy & Guiliano Rebelli

Jacques Nicolas Rebelli & Dayse Stewart

Béatrice

Merci à Jacques Nicolas Rebelli de contrôler l'exactitude de ce tableau et de compléter les dates et les noms qui manquent

Pour connaître la généalogie complète, consultez le site de Gérard Orsel :

<http://gw.geneanet.org/saorsel>

« DEUS IN ADJUTORIUM »

CHAPITRE XXXV

DES SEMAINIERS DE LA CUISINE

Les frères doivent se servir les uns les autres à tour de rôle. Aucun, dès lors, ne sera dispensé de ce service de la cuisine, excepté ceux qui ont mauvaise santé ou qui vaquent à d'importantes et urgentes occupations, car c'est la source d'un grand mérite et d'un accroissement de charité. Les faibles recevront des aides : on leur épargne ainsi l'accablement ; et, du reste, il convient de façon générale que les frères en charge soient secondés, d'après l'état de la communauté et la situation du lieu. Dans les grandes communautés, le cellérier est dispensé de la cuisine, et ceux-là pareillement qui vaquent, disions-nous, à des tâches absorbantes. Les autres feront leur service tour à tour dans le sentiment d'une charité mutuelle.

Le samedi, en sortant de semaine, le cuisinier fera les nettoyages. Il lavera les linges dont les frères s'essuient les mains et les pieds. Avec le frère qui entre en fonction, celui qui sort de semaine lavera aussi les pieds de chacun. Il remettra, propres et en bon état, entre les mains du cellérier, les ustensiles de son office, et le cellérier les confiera à celui qui entre en semaine, prenant note de ce qu'il donne comme de ce qu'il reçoit.

Une heure avant la réfection commune, les semainiers recevront chacun, en sus de la portion ordinaire, un coup à boire et du pain, afin qu'au moment du repas ils puissent servir leurs frères sans excès de fatigue et qu'ils n'aient pas sujet de murmurer. Toutefois, les jours de solennités, il leur faudra différer jusqu'après la Messe.

Les semainiers qui entrent en charge ou qui en sortent, se mettent à genoux devant tous, à l'oratoire et ils demandent aux frères de prier pour eux. Celui qui sort de semaine dit le verset :

-Benedictus es, Domine Deus, qui adjuvisti me et consolatus es me.

Quand il l'a dit trois fois, il reçoit la bénédiction, et celui qui entre en semaine lui succède en disant :

-« Deus in adjutorium » meum intende Domine, ad ajuvandum me festina.

Et le chœur ayant aussi répété ce verset par trois fois, le semainier recevra la bénédiction et entrera en fonction.

Extrait de la règle de Saint Benoît

EVENEMENTS FAMILIAUX

NAISSANCES

- Gabriel**, fils de Hedwige et Pascal Roux, petit fils de Colette Legrand, née Orsel des Sagets, le 11 Janvier 2005.
- Céleste**, fille de Guillaume et Anne-Gaële Orsel, petite fille de Jacques Orsel (branche des Sagets) née le 30 janvier 2005.
- Carolane**, fille de Vincent Orsel et Alexandra Orgebin, petite fille de Gilbert Orsel des Sagets née le 20 avril 2005.

DECES

- Georges Mestrallet**, père de Pia et beau père d'Etienne Orsel des Sagets, le 31 Janvier 2005 , dans sa 101^{ème} année.

Merci de transmettre à la rédaction les informations indispensables à la vie de cette rubrique